

Centre de Documentation et d'Information

Protocole d'emprunt du CDI et tarifs appliqués

Les élèves du secondaire (Collège et Lycée) ont la possibilité d'emprunter au CDI

- 3 documents (romans, romans jeunesse, bande-dessinées, périodiques, DVD...)

pour une durée maximale de 15 jours.

- Les documents empruntés devront être retournés dans la boîte « RETOURS » située dans le CDI.
- Une prolongation peut être demandée à la documentaliste.

L'élève ne pourra pas emprunter d'autres livres tant que le ou les ouvrages empruntés n'auront pas été restitués.

Après une période de retard, l'élève recevra un e-mail de rappel.

En cas de perte ou de détérioration de l'ouvrage, le barème suivant sera appliqué :

Etat du livre	Tarifs
Manuel scolaire non rendu, inutilisable	30 000 wons
Livre de poche non-rendu, inutilisable	10 000 wons
Livre documentaire	20 000 wons
Livre, manuel détérioré	10 000 wons
Cahier d'activités	10 000 wons
Magazine non-rendu	5 000 wons
DVD non-rendu	20 000 wons